**1. Cadre général du Programme**

Le programme **« Partenariat pour l’emploi »** de la **GIZ Maroc** a pour mission la mise en œuvre de **l'Initiative spéciale « Emploi décent pour une transition juste » - Invest for Jobs** duministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement **(BMZ),** en coopération avec le Ministère de l’Industrie et du Commerce (MIC) du Maroc. Le programme a pour objectif de soutenir les entreprises et les investisseurs allemands, européens et marocains dans leur engagement en faveur de l’emploi et de la formation en Afrique.

**2. Contexte de la Mission**

La mission concerne une **nouvelle unité** située à 40 km de Marrakech pour la **fabrication de structures modulaires** conformes aux normes des bâtiments conventionnels.

Il s’agit d’une usine d’assemblage et coulée de béton qui reçoit les éléments de structure fabriqués au siège de la société dans la région de Rabat.

La société souhaite bénéficier d’un appui technique dans la **maîtrise des processus industriels** intégrés en gérant les divers métiers impliqués (gros œuvre, maçonnerie, charpente, plomberie, électricité, etc.) dans un souci de coordination et de flexibilité opérationnelle.

Cette approche doit également s’accompagner de méthodes avancées de planification, gestion des stocks, qualité, approvisionnement, …

La société a planifié le recrutement de 102 personnes dont 89 seront effectués avant la fin de l’année 2025.

**3. Objectif**

L'objectif principal de cette mission est de **définir et structurer l'organisation industrielle** de l’usine pour en optimiser l'efficacité, la qualité et la coordination des processus de fabrication.

**4. Résultats Attendus**

Les résultats attendus sont :

* **R1 -** Une **organisation industrielle structurée**, avec des processus de production, de gestion de la qualité, d’ordonnancement et de planification clairs et efficaces.
* **R2 -** Une organisation qui permet à l’entreprise de répondre aux **exigences de production**.
* **R3 -** Garantir une **coordination optimale** avec les différents partenaires : siège, fournisseurs, clients, …
* **R4 -** Assurer la **flexibilité, la complémentarité et la cohésion** des équipes.
* **R5 -** Un **ensemble de documents** pour assurer la pérennité de l’organisation mise en place.

**5. Activités Principales**

Les principales activités à mener au cours de la mission comprennent :

**5.a. Analyse de l'existant et Diagnostic des besoins :** Étude des méthodes actuelles de production, de gestion de la qualité et de coordination des opérations. Identification des principaux défis et opportunités d’amélioration.

**5.b.** **Proposition d’organisation des processus :** Définition des processus industriels pour chaque étape (planification, ordonnancement, gestion de la qualité, etc.).

**5.c.** **Élaboration des procédures :** Création de procédures standardisées pour la gestion des stocks, des achats, livraisons, …

**5.d.** **Formation et accompagnement :** Appui aux équipes pour l’appropriation des nouvelles méthodes de travail.

**5.e. Coordination des métiers secondaires :** Élaboration d’un modèle d’intégration et de coordination des équipes spécialisées (gros œuvre, maçonnerie, etc.).

## Livrables :

Le consultant devra remettre, dans le cadre de la présente mission, les rapports suivants :

* **L1 - Rapport de diagnostic** détaillé de l’existant.
* **L2 - Proposition d’organisation** et de structure des processus industriels.
* **L3 -** **Recueil de procédures** pour les principales activités.
* **L4 -** **Rapport sur les formations** dispensées ainsi qu’une proposition de formations pour le personnel.
* **L5 -** **Modèle d’ordonnancement et de planification** des activités.
* **L6 -** **Rapport final** incluant les recommandations stratégiques et opérationnelles.

Le rapport final présentera notamment :

* + Une synthèse générale de la mission et du rapport en une à deux pages
  + Présentation sommaire de la Société
  + Un bref historique de la situation antérieure et de la problématique de la mission
  + La description précise des actions réalisées conformément aux termes de référence
  + Des indicateurs simples de résultat permettant d’évaluer, à terme, l'impact de la mission. Le rapport mentionnera les valeurs de ces indicateurs au début et à la fin de la mission.

Dans son rapport final, il est demandé au Consultant de faire aussi des suggestions sur les axes/ fonctions de l’entreprise, et leurs améliorations, qui lui apparaîtraient, à l’occasion de sa mission, pouvoir faire l’objet d’une mise à niveau ultérieure.

Ce rapport doit être structuré, fidèlement au déroulement des activités telles que prévues dans les termes de référence.

**6. Durée et Période de Réalisation**

La mission est prévue pour une durée de **30 jours** y compris la rédaction des documents, elledémarrera au cours du mois de **décembre 2024** et s’étalera sur une durée maximale de **6 mois**. La mission se déroulera au Maroc, dans les locaux de l'entreprise à 40 km de **Marrakech**.

**7. Profil du Consultant**

Le Consultant proposé devra répondre au profil suivant :

**Formation académique** :

* Diplôme en ingénierie industrielle, constructions métalliques ou domaine connexe.

**Compétences générales :**

* Expertise en organisation et optimisation de processus industriels.
* Compétences avancées en gestion de projet et ordonnancement d'activités.
* Connaissance des outils d’amélioration continue (Lean, Six Sigma, …) et outils de planification et de gestion.
* Aptitude à coordonner des équipes multidisciplinaires.
* Plus de 10 ans d’expérience dont au moins 3 dans le conseil aux entreprises du secteur.
* La capacité rédactionnelle de rapports.
* La maitrise de la langue française (parlée et écrite).

**Expérience Générale :**

* Minimum de 10 ans d’expérience dans l’optimisation et la gestion de processus industriels.

**Expérience Spécifique :**

* Connaissance des spécificités des métiers du bâtiment (gros œuvre, charpente, plomberie, etc.).
* Expérience en intégration d’équipes multidisciplinaires.
* Expérience dans l’industrie de la construction modulaire ou de la préfabrication.

**8. Conditions de Mise en Œuvre**

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les équipes internes de l'entreprise.

L'accès aux données nécessaires pour mener la mission sera fourni par l'entreprise. Avant le démarrage de la mission sur site, l’expert élaborera et transmettra à l’entreprise la liste de la documentation et des données nécessaires à la mission.

L’expert rapportera au chargé de projet GIZ et à l’expert principal IBF concernant le déroulement de la mission, à effectuer conformément aux termes de référence. L’expert les informera de tout événement susceptible de son point de vue de retarder ou de compromettre tout ou partie de la mission.

La responsabilité de la GIZ et d’IBF se limite à fournir un appui technique à l’entreprise suivant les besoins que cette dernière a exprimé, l’entreprise reste la seule et unique responsable du suivi et de la bonne exécution de la mission.

A la fin de la mission, l’expert élaborera et remettra en format électronique à IBF un rapport succinct de mission (max 2 pages) indiquant les activités réalisées, les personnes rencontrées, et les livrables produits. Ces livrables seront annexés au rapport de mission de l’expert.

L’expert est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/ diffusion des rapports de mission n’est admise). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de la mission.